

EDITO

*Bonne année 2016
à toutes et à tous !*

Climat : pourquoi et comment le secteur privé s'engage

L'Accord International sur le climat a été signé par 195 pays le 12 décembre 2015 au Bourget dans le cadre de la fameuse COP21. Il est historique dans son résultat, obtention d'un accord, mais aussi dans la manière dont se sont déroulées les négociations : chaque pays a participé au contenu du texte et a eu satisfaction sur une partie de ses attentes : c'est ce qui a permis d'avoir un accord multilatéral qualifié d'équilibré.

A retenir de l'Accord de Paris et du contexte actuel :

- Le point positif : les 195 pays de la Convention Climat de l'ONU visent une limitation de la hausse de la température "bien en deçà de 2°C", ce qui implique de ne plus émettre de CO2 lié à l'utilisation d'énergies fossiles dès 2050, et de laisser environ 80% des combustibles fossiles dans les sols.
- La crainte : lorsque l'on additionne les engagements de réduction déjà annoncés par la quasi-totalité des États, on atteint seulement un effort de limitation à 3°C ou plus. On est encore loin des 1,5 ou 2°C fixés dans l'accord.
- Le *timing* : l'accord de Paris entrera en vigueur en 2020. Il prévoit l'obligation pour les États de réviser leurs engagements nationaux sur le climat tous les cinq ans. Cela risque de figer les engagements actuels jusqu'en 2025... alors qu'ils sont insuffisants et que le temps ne joue pas pour le climat.

Cette COP21, au-delà de ce que les parties prenantes peuvent penser de ses résultats, a une nouvelle fois montré la grande difficulté pour les chefs d'Etat de s'entendre et d'agir réellement sur un sujet aussi complexe et à enjeux. Une autre solution plus pragmatique : les actions de la société civile, des collectivités territoriales et aussi des entreprises !

Quelles initiatives dans le secteur privé ?

Voici quelques exemples parmi de nombreuses initiatives en la matière :

- Le [Club PME Climat](#) du *Global Compact France*, action collective de PME et ETI sur le climat pour réfléchir à de nouveaux *business models* et ainsi s'adapter au changement climatique.

- Pendant la COP21 était exposée la [Galerie des Solutions](#), où 500 organismes publics et privés (allant de la *start-up* aux grands groupes) présentaient leurs produits, services et innovations au service de la lutte contre le changement climatique et ses impacts.

- De nombreuses entreprises sont engagées dans le [Plan d'Actions Lima-Paris](#) et présentent leurs stratégies d'atténuation, d'adaptation ou de financement d'actions en matière d'émissions de GES. L'objectif est aussi d'encourager les gouvernements à réduire les émissions et à donner une valeur au carbone.

Et bien sûr, de très nombreuses entreprises agissent au quotidien et rendent compte de leur empreinte carbone, de leurs actions d'efficacité énergétique, de leur démarche de sobriété et bien sûr de leur recours aux énergies renouvelables...

Sources :

[Réseau Action Climat](#)
[Le Huffington Post](#)
[Novethic](#)
[REFEDD](#)

LA
BONNE
PRATIQUE

La Fédération ENVIE, acteur de
l'économie circulaire

Envie collecte et rénove vos appareils électroménagers, et recycle vos Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) et vos Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA). Le réseau soutient avant tout l'insertion professionnelle en accompagnant et en formant les personnes éloignées de l'emploi afin d'augmenter leurs chances de retrouver une activité professionnelle à l'issue de leur parcours chez Envie.

[Envie](#)

Une question,
un commentaire, une réaction ?

N'hésitez pas, contactez-nous !

Alteractive

32 rue Boileau, 69006 Lyon

Tél. : 04 81 91 96 31

Visitez notre site internet : alteractive.org

Inscrivez-vous à la newsletter |

<mailto:newsletter@alteractive.org>

INTERVIEW

Rémi ROUX,
Co-fondateur, gérant,
directeur commercial

Entreprise coopérative, citoyenne et solidaire

ETHIQUABLE

→ Racontez-nous qui est Ethiquable

Ethiquable conçoit, fabrique et distribue des produits d'épicerie issus du commerce équitable et de l'agriculture biologique (café, thé, chocolat, etc...). Une de nos particularités est d'être une Société Coopérative et Participative (SCOP), dont 45 salariés sur 60 sont sociétaires. Ce statut nous paraît bien cohérent avec notre activité. De plus, nous privilégions l'implication de tous les salariés à la stratégie de l'entreprise : deux réunions nationales annuelles rassemblent l'ensemble des équipes de Fleurance, de Paris et les commerciaux de toute la France. Nous organisons aussi des ateliers d'été pour discuter de la stratégie.

→ Quel est votre impact environnemental ?

Par notre implication historique dans le commerce équitable et notre statut, le social a toujours été notre priorité, mais nous avons dû faire aussi des progrès sur les impacts environnementaux des produits finis. Par exemple, nous avons enlevé une enveloppe de plastique autour de nos boîtes de thé, même si nous ne pouvons pas encore changer l'enveloppe qui contient le sachet de thé lui-même, pour des raisons de conservation optimale. Pour les sachets de café, nous avons remplacé l'aluminium par du plastique recyclable. Nous travaillons aussi sur la réduction du poids des emballages : la réalisation de l'Analyse du Cycle de Vie de certains produits nous a permis d'apporter des améliorations.

Par ailleurs, il ne reste plus qu'un seul de nos 140 produits encore non labellisé Agriculture Biologique. Cette démarche est notre engagement le plus important en matière de respect de l'environnement. Dans la forêt amazonienne, les caféiers et les cacaoyers n'ont pas besoin d'être arrosés car c'est l'humidité qui s'en charge ! Les pesticides ne sont pas non plus nécessaires.

BREVES

L'indemnité kilométrique vélo rabotée en pleine COP21

Après avoir annoncé une indemnité de 25 centimes par kilomètre à vélo pour les employeurs volontaires, le gouvernement a décidé, au début de la COP21, de limiter le montant à 200€ par an et par salarié. Les députés avaient instauré dans la loi sur la transition énergétique une indemnité kilométrique forfaitaire, exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations sociales. Dorénavant, cette prise en charge sera exonérée de cotisations sociales et de contribution sociale généralisée dans la limite des 200€ par an.

[Article](#)

FAIRPHONE 2, la nouvelle version du smartphone éthique

Fairphone est une entreprise sociale indépendante basée à Amsterdam. 60 000 personnes ont déjà été convaincues par les arguments éthiques de la marque. En effet, les métaux utilisés ne sont pas extraits de mines exploitées par des enfants et contrôlées par des milices armées. Les usines de fabrication en Chine sont plus respectueuses des droits des ouvriers. Le Fairphone 2 offre une nouveauté : on peut facilement en changer les composants, pour lutter contre l'obsolescence programmée !

[Article](#)

La plus puissante centrale photovoltaïque d'Europe

A Cestas, près de Bordeaux, a eu lieu son inauguration en pleine COP21 par Eiffage, Schneider Electric et la société française Neoen. Elle a permis de faire bondir au 3^{ème} trimestre la capacité de production en France d'électricité d'origine solaire (+22 % par rapport à la période équivalente de 2014). Une énergie d'origine solaire qui représente désormais 1,7 % de la consommation électrique nationale... [Article](#)

Nous allons faire prochainement notre Bilan Carbone mais nous estimons d'ores et déjà que dans notre secteur, les principaux postes d'émissions de Gaz à Effet de Serre sont liés au fret de marchandises et aux emballages. Nous faisons déjà un peu de ferroutage pour les approvisionnements de Paris et de la Belgique.

→ Quel projet vous tient-il le plus à cœur ?

Nous commençons à toucher au vrai développement du Sud : les coopératives avec qui nous travaillons investissent dans leur outil de production et s'organisent pour mieux vendre leurs produits localement. Par exemple, je viens de participer à l'inauguration d'une sucrerie regroupant plus de 5000 producteurs, qui peuvent maintenant vendre eux-mêmes un produit fini. Elle est donc moins dépendante.

C'est aussi le cas de la coopérative *Agropia* au Pérou : elle produit et transforme elle-même ses pommes de terre natives en chips. *Ethiquable* leur assure un débouché commercial en Europe.

Par ailleurs, nous sommes fiers de notre label *Symbole des Producteurs Paysans* qui, en plus d'inclure la certification Commerce Equitable, garantit le fait que les terres appartiennent aux petits producteurs paysans.

→ Quelle est votre vision du changement climatique ?

Lors de mon voyage au Pérou dans les Andes, j'ai été touché de voir les producteurs parler du changement climatique : la saison commence plus tôt qu'avant, ce qui perturbe les récoltes. L'agroforesterie tropicale est une bonne réponse au changement climatique !

Découvrez tout ce que propose [Ethiquable](#) !

SOURIRE AVEC LE DD



CARTON ROUGE A...

... **Sagem, condamnée pour discrimination sexuelle !**

La société d'électronique et d'équipements de télécommunications pour la défense et l'aéronautique (groupe Safran) a été condamnée par le conseil de prud'hommes de Montluçon (Allier) pour discrimination sexuelle à l'égard d'une salariée. La plaignante "a fait l'objet d'un traitement discriminatoire en raison de son sexe, de sa maternité et de sa situation de famille". L'entreprise a été condamnée à verser 165 000€ à la plaignante, dont 106 380€ pour le préjudice économique, 39 000€ pour le préjudice moral et 20 000€ de dommages et intérêts pour violation de l'accord sur l'égalité professionnelle en vigueur.

[Article](#)

LE POINT REGLEMENTAIRE

Une proposition de loi contre le gaspillage alimentaire !

La proposition de loi votée le 10 décembre prévoit de prévenir le gaspillage, ou à défaut d'utiliser les invendus pour la consommation humaine, pour l'alimentation animale, puis à des fins de compost pour l'agriculture ou de valorisation énergétique.

Il sera interdit aux grandes surfaces de détruire de la nourriture consommable (par javellisation notamment), et elles auront l'obligation de signer un protocole avec une association de solidarité afin de faciliter les dons alimentaires.

[Article](#)

AGENDA

13 JANVIER : ATELIER DE DÉCOUVERTE DE LA NOUVELLE NORME ISO SUR LES ACHATS RESPONSABLES, [BORDEAUX](#)

26-28 JANVIER : ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, [DUNKERQUE](#)

4 FÉVRIER : RENCONTRE SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE (RÉPARER, RÉEMPLOYER, RÉUTILISER), [CUSSET](#) ET [BELLERIVE-SUR-ALLIER](#)